

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 2146 - page 1067

976 - Mayotte

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de Mayotte.

INNOCENCE DE MAYOTTE.

Objet : contribuer à l'amélioration des conditions de vie des orphelins, enfants isolés (de la rue) ou à titre exceptionnel enfants démunis abandonnés par leurs pères ou dont les parents souffrent d'un handicap ou d'une maladie, sous toutes les formes que ce soit : dons de biens matériels, tels que colis alimentaires, vêtements, chaussures, affaires scolaires; ou autres, apport de savoir-faire etc.

Siège social : 29, résidence Ravénéa, Le Val Fleuri, 97690 Koungou.

Date de la déclaration : 3 février 2015.